

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 458X-CA-7107

concernant l'engagement financier de l'UQO dans le cadre du projet de Campus unifié

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-huitième réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre le lundi 1^{er} mai 2023 à 12 h et le jeudi 4 mai 2023 à 12 h.

ATTENDU que cette résolution remplace la résolution 453-CA-7009;

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 6 du *Règlement général* : « Exercice des pouvoirs »;

ATTENDU la priorité accordée par l'Université du Québec en Outaouais à son projet de Campus unifié évalué à 205,9 M\$;

ATTENDU le financement prévu accordé au projet par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de 195,7 M\$, dont une somme approximative de 2,6 M\$ provenant de l'enveloppe de maintien des actifs du MES pourrait être utilisée pour le réaménagement et la rénovation des bâtiments existants;

ATTENDU la disponibilité d'un montant réservé à même les fonds propres de 2,3 M\$;

ATTENDU l'engagement de la Fondation de l'UQO à mener une campagne de financement afin de contribuer au financement du projet à la hauteur minimale de 5 M\$;

ATTENDU la volonté de l'UQO de dégager des marges de manœuvre d'ici la fin du projet à même son budget de fonctionnement annuellement;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Raphaëlle Asselin,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'envoi d'une lettre d'engagement de l'Université du Québec en Outaouais pour une contribution financière de 10,2 M\$ dans le cadre du projet de Campus unifié sous réserve de la confirmation du MES d'un financement de 195,7 M\$;

DE MANDATER la rectrice, madame Murielle Laberge, et le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Alain Godmaire, à finaliser et à signer la lettre au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale